



Département du Rhône
Commune de Montrottier

REUNION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DU 18 FEVRIER 2025

Procès-Verbal

Présidence de séance : Monsieur Michel GOUGET, Président

Date de la convocation : 3 février 2025.

Rappel des points inscrits à l'ordre du jour de la séance :

- Adoption du dernier procès-verbal
- Bilan année écoulée (événements, distribution colis de fin d'année) et préparation dernière année de mandat
- Les plus de 75 sur l'année en cours
- Bilan du budget année N-1 en vue préparation budget année N
- Vote pour un don pour Mayotte
- Demande d'aide sociale s'il y a lieu
- Covoiturage solidaire sur CCMDL
- Questions diverses

Ouverture de séance : 18h00.

Quorum atteint :

Délibérations n°CCAS-2025-01 à n°CCAS-2025-02 : En exercice : 10 / Présents : 7 / Votants : 7.

Etaient présents : Michel GOUGET, Catherine DUNAUD-MARMOZ, Lydie LAURENT, Evelyne PANISSET, Karine LEGRAIN, Madeleine POLLET, Brigitte SECOND.

Membres absents excusés : Bernard BOUCHET, Michel SECOND, Abderrahman YAACOULI.

Approbation du procès-verbal de la séance du 4 novembre 2024 : Observations : Néant / Approbation : Unanimité.

Secrétaire de séance : Lydie LAURENT.

Bilan de l'année 2024.

Le CCAS a participé au Trail des Meuh, en organisant une fabrication de crêpes le jour de l'épreuve sportive, et a pu remettre le bénéfice de cette vente aux organisateurs.

Le repas des aînés s'est bien déroulé avec une belle animation musicale offerte par Benjamin CHAMBE.

La distribution des colis de fin d'année, à nos aînés en maison de retraite, a permis d'avoir de bons échanges avec ceux rencontrés.

L'espace de gratuité a toujours beaucoup de succès à chaque ouverture.

Projets 2025.

- **Espace de gratuité**
 - Une journée Portes Ouvertes sera organisée cet été.
 - A ce jour se pose la question du recyclage de beaucoup trop de vêtements ou tissus ne pouvant pas être proposés au public. L'association Le Tri d'Emma ne peut apporter qu'une solution partielle ; et une réflexion doit être effectuée à ce sujet.
 - La cuve de gaz a été remplie à hauteur de 60 %.
 - Les devis relatifs aux travaux de réfection ont été reçus en mairie et envoyés à l'expert de l'assurance. Une réunion aura lieu le 27 mars 2025.
- **Repas des aînés 2025**
 - La date est fixée au samedi 18 octobre 2025 ; la salle des fêtes est réservée en mairie.

Les plus de 75 ans.

A ce jour 157 personnes sont recensées pour notre commune, dont 60 personnes seules. Espérons qu'elles sauront participer aux repas partagés mensuels.

Délibération n°CCAS-2025-01

Solidarité avec la population de Mayotte – Versement d'un don.

Suite à la catastrophe naturelle de Mayotte, les membres du CCAS ont voté un don de 500 € qui sera remis à la Protection Civile dès réception de leur RIB.

Délibération n°CCAS-2025-02

Aide exceptionnelle du CCAS.

Le CCAS a été contacté afin d'aider une personne en situation difficile. Au vu des éléments présentés, une aide lui sera apportée afin de financer des soins médicaux. Le virement sera effectué auprès de l'organisme médical.

Covoiturage solidaire – Monts du Lyonnais.

Une étude a été menée lors du marché du 6 décembre 2024 afin de recenser des passagers et des conducteurs potentiels. Une seule personne inscrite pour être conducteur dans ce projet. Au vu de ce résultat, une réponse sera apportée à la CCMDL, à savoir : Facebook Solidarité Entraide ainsi que l'entente entre voisins semblent suffire. Une proposition est faite de développer une fonction « solidaire » à l'application déjà existante Kados-covoiturage quotidien.

QUESTIONNES DIVERSES

- L'Assemblée Générale de l'association Traveling a eu lieu ; une demande de subvention sera votée lors de la prochaine réunion CCAS. Il est à noter qu'il est important de prendre la carte d'abonnement. Le coût du ticket est taxé, mais pas le coût de la carte.
- Une présentation de la résidence DOMITYS à Gleizé a été faite en Mairie. Les documents sont à disposition.
- Des jardins partagés vont donner lieu à une signature de convention avec la mairie. Les personnes qui seront intéressées devront s'acquitter de 25€/an qui seront reversés au profit du CCAS.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h40.

La prochaine réunion du CCAS aura lieu le lundi 31 mars 2025 à 18h00.

Le 24 février 2025,

Le Président,

Michel GOUGET



La secrétaire de séance,

Lydie LAURENT

Procès-verbal publié sur le site internet de la commune le : **07 AVR. 2025**

Affiché le : **07 AVR. 2025**

REUNION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DU 18 FEVRIER 2025

Registre des observations

Annexé au Procès-Verbal

Néant

Le Président,
Michel GOUGET

